

Résultats pour **DECRIRE ET FORMALISER LE PROCÉDE DE POSITIONNEMENT** *UTILISÉ* AU SEIN DE L'AUTO ÉCOLE

Essayez avec l'orthographe **DECRIRE ET FORMALISER LE PROCÉDE DE POSITIONNEMENT**
UTILISE AU SEIN DE L'AUTO ÉCOLE

Le **procédé de positionnement** au sein d'une auto-école correspond à l'étape préalable à l'entrée en formation qui permet d'analyser le profil, les attentes et le niveau initial du candidat afin de lui proposer un parcours personnalisé et adapté. Ce formalisme répond notamment aux exigences du Critère 2.3 – le procédé de positionnement du label qualité des écoles de conduite.

1. Objectifs du positionnement

- **Évaluer le projet et les besoins** : Analyser les motivations, l'objectif visé (ex. : permis B, AAC, Boîte Automatique) et les contraintes personnelles du candidat.
- **Vérifier les prérequis** : S'assurer de la validité des pièces administratives, de l'âge requis ou des éventuelles adaptations nécessaires (situation de handicap).
- **Estimer le volume prévisionnel** : Déterminer le nombre d'heures de formation pratique nécessaire pour construire un devis et un programme chiffré précis.

2. Les étapes de la démarche

- **Premier contact et échange** : Entretien individuel mené par le secrétariat ou un enseignant de la conduite pour présenter les formations et recueillir les attentes.